

AVANT-PROPOS

Ces homélies de saint Chrysostome ont suivi la quatrième homélie sur le titre des Actes. Ce qui nous l'indique, ce sont les paroles du troisième paragraphe, dans lesquelles l'orateur expose ainsi le sujet de son discours : «Quant au titre, nous avons acquitté notre dette entière; quant au titre, veux-je dire, des *Actes des Apôtres*. Il nous resterait ensuite à nous occuper du commencement de ce livre, et à expliquer ce passage : *Nous avons écrit un premier ouvrage, ô Théophile, sur toutes les choses que Jésus a faites et enseignées depuis le commencement*. Mais Paul ne nous permet pas d'observer cet ordre si naturel, et c'est à parler de lui-même et de ses grandes actions qu'il invite notre langue. J'ai hâte de le voir conduit à Damas, enchaîné, non pas de chaînes de fer, mais par la voix du Seigneur.» (Horm, seq., III) Ce passage nous montre, et quel est le sujet des homélies suivantes, et que ce sujet n'a été abordé par l'orateur qu'après les homélies sur le commencement des Actes. Que l'homélie dont nous parlons ait été prononcée avant que le temps pascal fût écoulé, le passage suivant l'établit clairement : «Si la lecture et l'explication du seul titre nous a pris la moitié de ce temps de fête, dans le cas où nous nous serions plongés, en parlant du commencement, dans les profondeurs de ce livre, quel temps ne nous aurait-il pas fallu avant d'arriver à Paul et au récit qui le concerne ?» (Hom. seq., IV) Un peu plus bas, le saint docteur désigne, à ne pas s'y méprendre, la quatrième homélie sur le commencement des Actes, comme étant l'homélie qui avait immédiatement précédé celle-ci. «Ne vous disais-je pas, dans notre dernière assemblée, s'écrie-t-il, que les miracles postérieurs à la croix ont été plus grands que les miracles antérieurs ?» etc. (Hom. seq., V) point qu'il développe précisément dans la quatrième homélie sur le commencement des Actes. Cette homélie a donc immédiatement précédé, dans l'ordre du temps, l'homélie suivante.

Le lendemain du jour où fut prononcée l'homélie sur les mots : *Paul respirant encore ...*, etc., Chrysostome prononça l'homélie intitulée : *Des changements de noms*. Il avait déjà, dans la précédente homélie, posé cette question : Pourquoi les noms de Paul, de Pierre, et de plusieurs personnages de l'Ancien Testament, ont-ils été changés ? Ainsi l'homélie sur les changements de noms complète l'homélie précédente.

Après cette homélie, vint le discours que nous mettons en neuvième ligne, après les homélies sur la Genèse; l'orateur y rappelle les deux discours précédents, et y traite du changement du nom d'Abraham et de la signification de plusieurs autres noms propres de l'Ancien Testament. Dans ce discours, comme dans les précédents, l'exorde de l'orateur fut très étendu. De là des réclamations du peuple d'Antioche, des critiques amères à l'adresse de Chrysostome. Ce fut l'occasion de l'homélie que nous mettons la troisième dans la présente série. Dans cette homélie, l'orateur continue à s'occuper de Paul, à examiner pourquoi son nom a été changé, pourquoi il l'a été longtemps après sa conversion, et non dès le principe.

A quelque distance de là, le saint docteur prononça le discours sur les mots : *Paul appelé*, etc., vers le milieu duquel il touche au sujet des homélies précédentes, et les mentionne dans les termes les plus clairs. «Vous vous en souvenez sans doute, dit-il, et vous savez bien que je me suis occupé trois jours entiers de ce seul nom, vous exposant les raisons pour lesquelles Saul perdit le nom qu'il portait auparavant pour prendre celui de Paul, et vous expliquant pourquoi il ne changea pas de nom aussitôt après sa conversion, et garda longtemps encore celui que lui avaient donné ses parents.» L'allusion est si transparente qu'il n'y a point lieu au moindre doute. C'est pour la première fois, que ces quatre homélies ont été réunies et offertes aux lecteurs dans l'ordre suivant.